



**CONSEIL DE DIRECTION**  
**84<sup>ème</sup> session**  
**Rome, 18-20 avril 2005**

UNIDROIT 2005  
C.D. (84) 7 b)  
Original: français  
Janvier 2005

**Point n° 7 b) de l'ordre du jour : Garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles – Avant-projet de Protocole à la Convention du Cap portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire**

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

<i>Sommaire</i>	<i>Etat des travaux concernant l'avant-projet de Protocole portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire (séminaires régionaux, Groupe de travail sur le registre, Conférence diplomatique)</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Autorisation de transmission du texte de l'avant-projet à une Conférence diplomatique pour adoption</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Aucun</i>

**Séminaires régionaux**

1. Lors de sa 82<sup>ème</sup> session, le Conseil de Direction avait pris note avec satisfaction du consensus qui avait été établi autour de la dernière version de l'avant-projet de Protocole ferroviaire lors de la troisième session d'experts gouvernementaux (Berne, mai 2003) (UNIDROIT 2003 Etude LXXIIH – Doc. 14) , et encouragé l'organisation de séminaires régionaux préconisée par les Secrétariats d'UNIDROIT et de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF), pour mieux faire connaître l'avant-projet de Protocole ferroviaire et les bénéfices qu'il pourrait apporter dans des pays qui ont un besoin urgent évident d'investissements privés étrangers pour leurs infrastructures ferroviaires mais qui n'avaient pas participé aux réunions d'experts gouvernementaux.

2. Le Secrétariat avait rapporté, lors de la 83<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction, la tenue du premier séminaire pour les pays d'Europe centrale et orientale, organisé à Varsovie en avril 2004 (cf. UNIDROIT 2004, C.D. (83) 9 b)).

3. Le second séminaire, à l'attention des pays du continent américain, s'est tenu les 11 et 12 octobre 2004 grâce à la disponibilité du Gouvernement mexicain et du Centre mexicain de droit uniforme, dirigé par M. Jorge Sánchez Cordero, membre du Conseil de Direction. Le séminaire a été ouvert par le Ministre mexicain des Affaires étrangères en présence également

du Ministre des transports. La Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles ainsi que son Protocole aéronautique y ont fait l'objet d'une présentation approfondie, ainsi que la Loi modèle sur les garanties mobilières de l'Organisation des Etats Américains (OAS). Puis l'accent a été mis sur l'intérêt pratique du futur Protocole ferroviaire du point de vue des prêteurs, des constructeurs et des opérateurs. Il y a ensuite eu plusieurs présentations de dispositions spécifiques de l'avant-projet suivies de débats avec les participants ainsi qu'une table ronde sur l'application du futur Protocole dans la région. Le programme du séminaire, qui s'est tenu en anglais et en espagnol, figure en Annexe au présent document.

4. Le Secrétariat travaille également à l'organisation d'un séminaire régional en Afrique et un groupe de travail a été spécialement mis en place en Afrique du Sud. Il était question que le séminaire se tienne au courant du premier semestre 2005 mais, au moment de la rédaction du présent document, le Secrétariat attend toujours la réponse définitive du Gouvernement sud-africain. Le Secrétariat espère pouvoir donner plus de précision lors de la prochaine session du Conseil de Direction.

#### **Groupe de travail sur le Registre ferroviaire**

5. Le Groupe de travail sur le Registre ferroviaire, établi par le Comité conjoint d'experts gouvernementaux à sa première session, s'est réuni pour la troisième fois du 21 au 23 septembre 2004 à Bruxelles. Conformément au mandat qui lui a été conféré, le Groupe de travail a examiné divers documents portant notamment sur la description du système d'inscription international, le projet de règlement pour l'Autorité de surveillance ou encore la capacité, l'immunité et le domicile de l'Autorité de surveillance et du Conservateur. Le Groupe de travail se réunira pour la quatrième fois du 22 au 25 février 2005 à Rome pour examiner en particulier les questions liées à la structure tarifaire du Registre. Deux membres du Comité de rédaction seront par ailleurs présents pour revoir le libellé des articles relatifs au système international d'inscription, suite aux décisions prises par le Groupe de travail. Ces propositions seront ensuite soumises aux experts gouvernementaux au nom du Groupe de travail.

6. La réunion du Groupe de travail sur le Registre ferroviaire sera précédée le 21 février d'un "*Cape Town Registry Workshop*" au cours duquel M. Jeffrey Wool, secrétaire et conseiller juridique du Groupe de travail aéronautique, présentera et expliquera les solutions retenues pour le Protocole aéronautique à propos du système d'inscription. Les personnes présentes devraient débattre de l'opportunité d'en retenir certaines pour les avant-projets ferroviaire et spatial.

#### **Conférence diplomatique**

7. Lors de sa 82<sup>ème</sup> session en 2003, le Conseil de Direction avait indiqué que des "séminaires régionaux avaient besoin d'être organisés en particulier dans les endroits du monde qui n'avaient pas encore pris part à ce consensus *avant qu'il soit question d'autoriser la transmission de l'avant-projet de Protocole ferroviaire à une Conférence diplomatique*" (UNIDROIT 2003 – C.D. (82) 21, p. 13).

8. Comme cela est rappelé ci-dessus (cf. points 2-4), deux séminaires ont déjà eu lieu à l'attention des pays d'Europe centrale et orientale et des pays du continent américain, et un autre devrait se tenir pour une partie des pays africains. Les Etats ayant participé aux sessions du Comité d'experts gouvernementaux avaient indiqué que toutes les questions soulevées

n'avaient pas trouvé de réponse à l'issue des trois sessions du Comité, notamment à propos du système international d'inscription, mais que certaines pourraient l'être lors de la Conférence diplomatique. On rappellera également que le Groupe de travail sur le Registre ferroviaire s'est réuni à plusieurs reprises avec succès pour tenter de résoudre certains problèmes.

9. Le Secrétaire Général d'UNIDROIT a entrepris des démarches auprès de certains Gouvernements pour l'organisation de la Conférence diplomatique mais, à ce jour, aucun Etat ne s'est offert de la convoquer. Les Secrétariats d'UNIDROIT et de l'OTIF continuent de déployer des efforts pour concrétiser une offre, mais ils souhaitent pouvoir obtenir l'autorisation formelle du Conseil de Direction de transmettre le texte de l'avant-projet de Protocole portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles à une Conférence diplomatique pour adoption. Cette autorisation peut être donnée par le Conseil au moment de la tenue de sa session annuelle, mais elle peut également l'être par écrit lorsque les Secrétariats d'UNIDROIT et de l'OTIF disposeront de l'offre concrète d'un pays d'organiser la Conférence.

10. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note de la tenue probable du séminaire régional en Afrique du Sud et des efforts des Secrétariats d'UNIDROIT et de l'OTIF pour organiser la Conférence diplomatique. Le Conseil est également appelé à autoriser, selon la procédure qui lui semblera la plus opportune, la soumission du texte de l'avant-projet de Protocole ferroviaire à une Conférence diplomatique dès qu'un Etat se sera offert de la convoquer.*



Government of  
Mexico

OTIF



**THE INTERNATIONAL LEGAL REGIMEN FOR THE TAKING OF SECURITY IN HIGH-VALUE MOBILE EQUIPMENT.  
POSSIBILITIES AND CHALLENGES**

(A colloquium organised by the International Institute for the Unification of Private Law (UNIDROIT), the Intergovernmental Organisation for International Carriage by Rail (OTIF), the Organization of American States (OAS) and the Rail Working Group, in consultation with ICAO, under the auspices of the Government of MEXICO and the Mexican Center of Uniform Law,  
Ex-Colegio de la Santa Cruz de Tlatelolco, Mexico City, **11-12 October 2004**)

The 2001 Cape Town Convention on International Interests in Mobile Equipment and Aircraft Equipment Protocol represent one of the most ambitious and imaginative private commercial law projects ever to have been concluded. By providing an international regimen for security and related interests in aircraft objects, railway rolling stock and space assets, the Convention and Protocol help to reduce legal uncertainty caused by differences in national laws and thereby open up to developing countries access to finance at reasonable cost.

The proposed Rail Protocol to the 2001 Cape Town Convention on International Interests on Mobile Equipment offers a new method of financing rolling stock which should serve to increase the number of funders willing to finance of rolling stock and decrease the cost of the finance due to reduced risks and a greater number of funding sources ready to invest in this market. The Rail Protocol will work by extending to both passenger, freight and other rolling stock, the concept of a international security interest created in an asset which will be recognised in every country which signs and ratifies the Convention and Protocol. In so doing, it will protect the manufacturer selling the equipment on credit, where it takes a reservation on title, protect the banks lending against the rolling stock when taking security on the assets as well as a lessor (and lessee) of rolling stock. Each of these parties will be able to register its interest at an international registry accessible “24/7” via the Internet. By guaranteeing the priority of the creditor, it will facilitate secure financing and by having the security registered in an open registry, it will facilitate other parties being able to check status of specific items of rolling stock. The Protocol will also give additional remedies to creditors if monies due are not paid by the debtor both in relation to interim relief and final judgements as well as offering some new support if debtors become insolvent.

At the moment this is a project but well advanced. Government experts are currently considering the preliminary draft Protocol (three meetings have already taken place) and the final version of the Protocol should go to a diplomatic Conference for approval in 2005.

## PROGRAMME

**Monday 11<sup>th</sup> October 2004**

- 8.30 a.m.     *Distribution of badges and documentation*
- 9.00 a.m.     *Opening*
- Welcome from the Minister of Foreign Affairs of Mexico – *Luis Ernesto Derbez*
  - Welcome from UNIDROIT – *Herbert Kronke, Secretary General of UNIDROIT*
  - Welcome from OTIF – *Gerfried Mutz, Deputy to the Director General of OTIF*
  - Welcome from the Mexican Center of Uniform Law – *Jorge Sánchez Cordero Davila, Director, Member of the Governing Council of UNIDROIT*
- 10.30 a.m.    *Introductory session – The Cape Town Convention and Aircraft Protocol*
- Objectives and Main Features of the Cape Town Convention on International Interests in Mobile Equipment - An Overview  
– *Herbert Kronke, Secretary General of UNIDROIT*
  - Objectives and Main Features of the Aircraft Protocol to the Cape Town Convention - An Overview – *Jeffrey Wool, Aviation Working Group, Secretary*
- 11.40 a.m.    *Morning refreshments*
- 12.00 a.m.    *Introductory session (continued)*
- Importance of the Cape Town Instruments for the Latin American Countries – *Alejandro Garro, Professor at the Columbia Law School, New York*
  - The Common Objectives of OAS and UNIDROIT Instruments concerning International Interests in Mobile Equipment – *John Wilson, Legal Officer, Office of the Assistant Secretary for Legal Affairs, Department of International Law, Organization of American States (OAS)*
  - The Inter-American Model Law on Secured Transactions: a Mexican point of view – *Leonel Pérez Nieto, Adviser of “Von Wobeser y Sierra S.C.”, representative of Mexico to the Conference on International Private Law (CIDIP)*
  - The fundamentals of asset-based financing from the perspective of a lender/lessor – *Rafael Castillo-Triana, Esq., President and CEO, FTAA Consulting, Inc.*
  - Framework for Analysing Economic and Contractual Implications of the Convention – *Jeffrey Wool, Aviation Working Group, Secretary*
- 2.00 p.m.     *Luncheon*
- 4.00 p.m.     *The draft Protocol to the Cape Town Convention on Matters specific to Railway Rolling Stock*
- The case for a Rail Protocol: the role of the Rail Working Group and the view of the rail sector – *Howard Rosen, Solicitor; Chairman of the Rail Working Group*
- 4.30 p.m.     *Practical interest of the future Rail Protocol from the points of view of*
- Manufacturers – *Jose Luis Paz Bolanos Cacho, Sales and Project Finance Director, Bombardier-Concarril S.A. de C.V. Structured Finance, Mexico*
  - Financiers – *Kevin O’Gara, Managing Partner, Equitum LLC.*
- 6.00 p.m.     *End of session*

*Tuesday 12<sup>th</sup> October 2004*

- 10.00 a.m. *Specific issues of particular importance under the preliminary draft Rail Protocol*
- Definition and identification of railway rolling stock (Articles I(2)(g) and 5) – *Peter Bloch (Department of Transportation, United States of America; Co-Chairman of the Rail Registry Task Force)*
  - Specific Remedies – *Howard Rosen, Solicitor; Chairman of the Rail Working Group*
- 11.00 a.m. *Morning refreshments*
- 11.20 a.m. – Registration system
- (i) Supervisor and Registrar – *Gerfried Mutz, Deputy to the Director General of OTIF*
  - (ii) Integration with existing registries – *Peter Bloch (Department of Transportation, United States of America; Co-Chairman of the Rail Registry Task Force)*
- 12.00 a.m. Round table on the application of the Cape Town Convention and Aircraft and future Rail Protocol to the American continent – Why it makes sense
- Speakers of the previous sessions as well as representatives of countries in the continent*
- 2.00 p.m. *Conclusions and closing ceremony*

[ [Documents 84<sup>ème</sup> session Conseil de Direction \(2005\): Page principale](#) ]